

# Avis public

aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité	GRAND-MÉTIS	Scrutin du	2017	11	05
		année mois jour			

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par

CHANTAL TREMBLAY

président d'élection :

- aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :
1. avoir 18 ans le 2017 11 05\*
  2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 2017 09 22\*\* et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse
  3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 2017 09 22\*\*
  4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 2017 10 24\*\*\*

ET

aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise, qui

n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le 2017 11 05\*
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle le 2017 09 22\*\* et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse
3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 2017 09 22\*\*
4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 2017 09 22\*\*
5. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le 2017 10 24\*\*\*

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais au plus tard le 2017 10 24\*\*\* sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.

Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau du président d'élection. Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le président d'élection.

Signature	CHANTAL TREMBLAY	418 775-6485
Donné à	Pénom et nom 70, CHEMIN KEMPT, GRAND-MÉTIS Municipalité Adresse	Ind. rég. Numéro de téléphone G0J 1Z0 Code postal
	Chantal Tremblay	Le 2017 10 14 année mois jour